

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022



Boyer & Boyer CPA



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

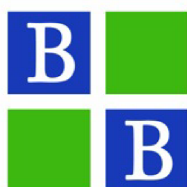
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Boyer & Boyer

Comptables professionnels agréés / Chartered Professional Accountants

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

A handwritten signature in blue ink that reads "Boyer & Boyer CPA".

Boyer & Boyer, CPA
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 29 avril 2023

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Page 4

	2022	2021
Revenus		
Cotisations	388 266 \$	364 900 \$
Examens	83 198	64 021
Promotion et publicité	30 491	10 590
Application	17 715	13 672
Évènements et activités	13 248	11 424
Produits de vente	7 818	6 262
Sceaux, timbres et autres produits	6 939	4 015
Dons	897	432
Soutien financier - Covid-19	-	24 153
	548 572	499 469
Charges administratives		
Salaires et avantages sociaux	185 582	157 114
Opérations	93 006	74 869
Frais d'examens	62 054	48 415
Honoraires professionnels	23 873	104 863
Technologies de l'information	22 112	19 591
Amortissement - actifs incorporels	2 140	2 140
Amortissement - actifs corporels	685	2 712
Frais de déplacement	582	-
	390 034	409 704
Excédent des produits sur les charges	158 538 \$	89 765 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Page 5

	Programme de bourses et de prix		2022	2021
		non-affecté	Total	Total
Solde au début	3 753 \$	88 856 \$	92 609 \$	2 844 \$
Excédent des produits sur les charges	-	158 538	158 538	89 765
Solde à la fin	3 753 \$	247 394 \$	251 147 \$	92 609 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO**SITUATION FINANCIÈRE****31 DÉCEMBRE 2022**

Page 6

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	216 288 \$	244 700 \$
Investissements à court terme (note 3)	328 679	150 565
Frais payés d'avance	20 211	29 712
	<hr/> 565 178	<hr/> 424 977
Immobilisations corporelles (note 4)	-	686
Actifs incorporels (note 5)	3 305	5 445
	<hr/> 568 483 \$	<hr/> 431 108 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 6)	39 557 \$	39 294 \$
Revenus reportés	277 779	279 205
	<hr/> 317 336	<hr/> 318 499
Dettes à long terme (note 8)	-	20 000
	<hr/> 317 336	<hr/> 338 499
Actifs nets		
Programme de bourses et de prix	3 753	3 753
Non affecté	247 394	88 856
	<hr/> 251 147	<hr/> 92 609
	<hr/> 568 483 \$	<hr/> 431 108 \$

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Page 7

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	158 538 \$	89 765 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	686	2 712
Radiation d'un prêt	-	(20 000)
Amortissement des actifs incorporels	2 140	2 140
	161 364	74 617
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	-	1 780
Frais payés d'avance	9 501	1 279
Créditeurs et frais courus	263	20 727
Revenus reportés	(1 426)	24 365
	169 702	122 768
Activités de financement		
Emprunt à long terme	-	20 000
Remboursement de la dette à long terme	(20 000)	(20 000)
	(20 000)	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	149 702	122 768
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	395 265	272 497
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	544 967 \$	395 265 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

L'Association des traducteurs et interprète de l'Ontario (l'association) est une association sans but lucratif promouvant par le biais de critères normalisés à l'échelle du Canada, l'atteinte d'un niveau supérieur de compétence dans les domaines de l'interprétation de conférence, de l'interprétation judiciaire, de la traduction et de la terminologie. L'association est constituée sans capital-actions en vertu des lettres patentes de l'Ontario, et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds non affecté

Le fonds non affecté présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration de l'association.

Affectation d'origine interne de l'actif net

Le Conseil d'administration a restreint l'utilisation des fonds pour l'acquisition d'immobilisations et l'établissement d'une réserve pour fins d'opérations. Ces montants, grevés d'une affectation interne, ne sont pas disponibles à d'autres fins sans l'autorisation du Conseil d'administration. En 2021, le Conseil a décidé de fermer ce fonds et de transférer les sommes restantes au fonds non affecté.

Programme de bourses et de prix

Le programme recueille des dons afin de soutenir des individus qui excellent dans leur domaine d'étude en interprétation et en traduction dans des établissements d'éducation accrédités.

Constatations des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

a) Cotisations

Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'année où ils sont exigibles.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatations des produits (suite)

b) Congrès, services aux membres et autres, développement professionnel, commandites et relations publiques.

Ces produits sont constatés dans l'exercice financier dans lequel ils sont rendus.

c) Intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

d) Revenus divers

Les revenus divers sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont gagnés.

e) Soutien financier - Covid-19

Les subventions reçues découlant des programmes d'aide reliés à la Covid-19 sont constatées dans l'année au cours de laquelle la période pertinente s'est produite.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile des actifs incorporels en utilisant la méthode linéaire pour le système de gestion de base de données sur une période de dix ans et pour les frais corporatifs sur une période de cinq ans.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instrument financiers

Évaluation initiale

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Un passif financier émis par l'association dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

3. Investissements à court terme

	2022	2021
Fonds de marché monétaire	328 679 \$	150 565 \$

Du montant total des investissements, la somme de 3 753\$ a été attribuée au programme de bourses.

4. Immobilisations corporelles

	2022		2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Ameublement et équipement	6 004 \$	6 004 \$	- \$
Matériel informatique	18 082	18 082	686
	24 086 \$	24 086 \$	- \$

5. Actifs incorporels

	2022	2021
	Valeur nette	Valeur nette
Système de gestion de bases de données	3 020 \$	4 020 \$
Frais de constitution	285	1 425
	3 305 \$	5 445 \$

6. Crédoiteurs et frais courus

	2022	2021
Créditeurs et frais courus	11 357 \$	12 309 \$
Taxes de vente à payer	28 200	26 985
	39 557 \$	39 294 \$

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges d'examen et de services aux membres lors du prochain exercice.

8. Dette à long terme

	2022	2021
Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes (CUEC)	20 000 \$	60 000 \$
Radiation d'un prêt	-	(20 000)
Paiement du prêt	(20 000)	(20 000)
	<u>- \$</u>	<u>20 000 \$</u>

En avril 2020, l'Association a reçu 40 000 \$ du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) du gouvernement du Canada et 20 000 \$ de plus en août 2021. Le prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) a été lancé pour veiller à ce que les petites entreprises aient accès au capital dont elles ont besoin pour relever les défis actuels et pour mieux les positionner afin qu'elles puissent rapidement retourner à offrir des services à leurs collectivités et à créer des emplois. Le prêt au titre du CUEC n'a pas de modalités de remboursement précises et est assorti d'un taux d'intérêt de 0 % jusqu'au 31 décembre 2023. Le solde restant est ensuite converti en un prêt à terme de trois ans à un taux d'intérêt de 5 % par année. Si le solde du prêt est entièrement remboursé au plus tard le 31 décembre 2023, il en résultera une radiation de 2/3 ou de 20 000 \$. La direction étant raisonnablement certaine que l'Association a respecté et continuera de respecter toutes les conditions attachées à cette assistance, la partie du prêt pouvant faire l'objet d'une radiation a été reconnue comme une subvention dans l'état du revenu conformément à la ligne directrice 3800.29 du Manuel de CPA Canada.

9. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 31 décembre 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.